

## Offre de cours 2023 – novembre/décembre

---

### Séminaire «Prévention du brigandage» en collaboration avec SECOACH

- Objectifs:** Les participants
- développent et sensibilisent le radar des dangers
  - identifient les possibilités préventives pour éviter les brigandages
  - élaborent les trois phases d'un brigandage et réagissent de manière professionnelle dans chaque situation.
  - s'entraînent et se comportent de manière professionnelle lors de l'entrée et de la sortie (ouverture et fermeture du shop par les collaborateurs) ainsi que lors de la manipulation de la monnaie.
  - connaissent les procédures et le comportement à adopter en cas de réorganisation et de collaboration avec la police.

**Contenu:** Au cours de ce séminaire, les participants apprennent les mesures préventives pour minimiser le risque de brigandage à la station. Dans un environnement d'entraînement réaliste, le comportement dans les trois phases du brigandage est entraîné et évalué à l'aide d'analyses vidéo. En outre, le comportement à adopter après un brigandage ainsi que la réorganisation et la collaboration avec la police sont enseignés.

---

**Lieu du cours:** **ORON-LA-VILLE**  
Apex Pro, Route du Flon 7b, 1610 Oron-la-ville

**Dates / heures:** Lundi, 27.11.2023, 8h45 - 16h30

ou

Mardi, 28.11.2023, 8h45 - 16h30

ou

Mardi, 12.12.2023, 8h45 - 16h30

**Nombre maximum de participants: 12**

---

**PKTS** Paritätische Kommission Tankstellenshops in der Schweiz

**CPSS** Commission paritaire des shops de stations-service en Suisse

**CPNS** Commissione paritetica dei negozi delle stazioni di servizio in Svizzera

**Public visé:** **Employeurs et employés** soumis à la CCT des shops de stations-service en Suisse.

**Délai d'inscription:** **22 septembre 2023**

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de réception. L'inscription est définitive.

**Frais de cours:** Le cours est gratuit pour les employeurs et les employés soumis à la CCT et payant des contributions aux frais d'exécution (la taxe de participation est couverte par les frais d'exécution annuels). **En outre, les employés soumis à la CCT reçoivent une compensation de CHF 200.-- après la participation réussie.**

**Certificat:** Certificat de participation au cours

**A amener:** Sous-mains pour écrire, exemples et questions du quotidien professionnel au sujet du cours

**Inscription:** **Les employeurs sont priés de distribuer cette offre de cours à leurs employés.** L'inscription peut être effectuée via le formulaire joint auprès de:

**CP shops de stations-service, Radgasse 3, Case postale, 8021 Zurich**  
ou  
**info@pkts.ch**